



## AVIS RELATIF À LA REMISE DES CARTES D'ÉLECTEUR BIOMÉTRIQUES ET À L'ÉLECTION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, LE 29 JUILLET 2018

L'Ambassade de la République du Mali à Tokyo informe les ressortissants Maliens résidant à Séoul qu'ils peuvent retirer leur carte d'électeur biométrique auprès du Président de la Sous-commission de remise desdites cartes à Séoul tous les jours.

Pour retirer sa carte, l'électeur doit être muni de l'un des documents d'identification suivants :

- La carte nationale d'identité ou la carte consulaire ;
- La carte NINA ;
- Le permis de conduire ;
- Le passeport.

Les électeurs de Séoul peuvent voter **le dimanche 29 juillet 2018** dans le bureau de vote de Séoul, bureau de vote N°001 sis à SAM-E TOWER, 435 Dosan-daero, Gangnam-gu, Séoul, 06016, de **08H00 à 18H00**.

Le vote se fait sur présentation de la carte d'électeur.

L'utilisation du téléphone portable et de tout autre appareil électronique est interdite dans le bureau de vote.

L'Ambassade sait compter sur la bonne compréhension et l'esprit civique de tous.

Tokyo, le 23 juillet 2018

L'Ambassadeur

Aya THIAM DIALLO

Chevalier de l'Ordre National

